



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu le mardi 13 novembre 2012 à 20 H 00 à la salle des Mariages

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Enghien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU MARDI 13 NOVEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le treize du mois de novembre à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal sont présents :

M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE. Charles VASTERSAEGHER. Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD. Echevins ;
Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
MM. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. MM. Didier LIEDS. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mmes Françoise SNOECK. Nicole BOGEMANS-SAUVAGE. Claire DE MAEYER. Conseillers Communaux.

Absents et excusés : les conseillers DE SMET, JEANMART, GAILLY et DETRY

Absents : les conseillers PAUL et SNOECK.

A 20 h 00, l'assemblée aborde en séance publique les points prévus à son ordre du jour :

SEANCE PUBLIQUE

- 1 COMMISSION COMMUNALE DES SENIORS
Présentation du rapport d'activités pour l'année écoulée.

Monsieur Jean Marcoux, président de la commission précitée, présente le détail des activités réalisées par la C.C.S en 2011 et signale les projets des années 2012 et 2013.

Monsieur le président se réjouit de tout ce qui a été fait par la commission communale des séniors représentative de toutes les associations et des individualités qui souhaitent être actives dans le domaine.

- 2 COMMUNICATION RELATIVE A L'ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE POLICE
Rappel des dispositions légales.

Le conseil prend note du rapport à ce sujet

3 CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
Budget de l'exercice 2012 - Modifications budgétaires n°3
Approbation

Madame la présidente du C.P.A.S présente, dans le détail, les chiffres des recettes et dépenses modifiées à l'occasion des modifications budgétaires précitées.

Après avoir répondu aux questions de madame la conseillère Roobaert, on passe au vote et la modification budgétaire ordinaire est approuvée par 17 voix pour et 2 non des conseillers I.C, les conseillers Ecolo s'étant abstenus.

La modification budgétaire extraordinaire est approuvée par 19 voix pour et 2 non des conseillères I.C. (Roobaert et Bogemans-sauvage).

4 FINANCES COMMUNALES
A Budget de l'exercice 2012 - Modifications budgétaires n°s 4
Approbation

Monsieur le bourgmestre présente dans le détail les M.B précitées.

Monsieur le conseiller Brancart : avez-vous pensé aux toitures et corniches de l'école d'Henripont ?

Monsieur le président : oui

Madame la conseillère Simon : est-ce 30 ou 20.000 € de complément pour l'utilisation du bus ?

Monsieur le président : en fait, avec 20.000 € nous aurons assez.

Madame la conseillère Roobaert : je m'inquiète au sujet de l'augmentation des frais d'énergie.

Pensez-vous entreprendre un programme de remplacement des châssis ?

Ne pourrions-nous placer des panneaux photovoltaïques ?

Monsieur le président : chaque fois que nous rénovons un bâtiment, nous veillons à cet aspect d'économies d'énergie.

17 On passe alors au vote et la modification budgétaire ordinaire est approuvée par voix pour, 2 abstentions des conseillers Ecolo et 2 non des I.C.

La modification budgétaire extraordinaire est approuvée par 17 voix pour et 4 abstentions des conseillers Ecolo et I.C.

Sauf indication contraire, tous les points sont adoptés à l'unanimité

- B Octroi de subventions - Majoration de la subvention 2012 à l'A.S.B.L. « La tôle errante » - Décision.
- C Octroi de subventions - Majoration de la subvention 2012 à l'A.S.B.L. « Centre Culturel » - Décision.
- D Octroi de subventions - Majoration de la subvention 2012 à l'A.S.B.L. « Braine Sports » - Décision.
- E Contrôle de l'emploi de certaines subventions - Situation financière 2011/2012 de l'Association Mérite Sportif - Information.

F Taxes communales

a) Création d'une taxe sur la distribution de tracts ou gadgets sur la voie publique

b) Redevance sur l'utilisation de sacs poubelles
Modification

Monsieur le président : vous savez que nous sommes tenus par le décret coût-vérité déchets.

Nous devons donc majorer nos recettes et nous avons naturellement privilégié l'augmentation du prix du sac plutôt que l'augmentation de la taxe.

Les brainois doivent encore faire un effort.

Beaucoup de gens ne font pas encore de compost ou mettent toujours des bouteilles en verre ou en plastique dans le sac de déchets ménagers.

Monsieur le conseiller Manzini : ne pensez-vous pas qu'il serait possible de prévoir des mécanismes compensatoires pour les ménages à faible revenus. Je propose par exemple de leur faire payer 1 euro moins cher les sacs de 60 litres et 0,50 € pour les 30 l

Monsieur le président : nous avons déjà des ristournes pour les personnes bénéficiant du R.I.S.

Par ailleurs, nous allons mettre en route un nouveau groupe de travail déchets qui examinera plusieurs pistes comme par exemple les compostières de quartier ou le broyage à domicile.

Madame la conseillère Simon : peut-être, pourriez-vous faire quelques économies : 3 passages par semaine dans certaines voiries du centre-ville, c'est de trop.

Monsieur le président : nous allons y réfléchir mais nous devons tenir compte du souhait d'avoir notre principale artère commerçante débarrassée de ses déchets.

On passe alors au vote et la modification de la redevance précitée est adoptée par 19 voix pour et 2 abstentions des conseillers Ecolo.

- G) Travaux de restauration de monuments funéraires sur l'entité de Braine-le-Comte
Escompte de subsides promis ferme - Vote.
- H Acquisition de matériel pour le service incendie avec l'aide du Fédéral - Matériel
d'éclairage - Programme 2011 - Financement par le Fonds de réserve - Décision
- I Gestion journalière - Budget ordinaire 2012
Transports de personnes des diverses entités de la Ville de Braine-le-Comte dans le
cadre d'activités scolaires, sportives, culturelles,... Année 2012.
Demande d'un crédit d'urgence (20.000,00 €). Décision du Collège du 17
septembre 2012 - RATIFICATION
- J Convention de collaboration de trésorerie avec le C.P.A.S.
Ratification d'une décision du Collège Communal du 29 octobre 2012.
- K Vérification de la caisse de Madame la Receveuse communale pour le 3^{ème}
trimestre
2012
Information
Il a été procédé à la vérification précitée ce lundi 5 novembre 2012.
Elle laisse ainsi apparaître un avoir justifié de + 16.061.467,49 €.
- 5 FABRIQUES D'EGLISE
- A Fabrique d'Eglise St Nicolas à Henripont - Budget de l'exercice 2012 - Modification
budgétaire n°2 - Avis à émettre
- B Fabrique d'Eglise St Martin à Steenkerque - Budget de l'exercice 2012 -
Modification budgétaire n°2 - Avis à émettre
- 6 REGIE FONCIERE COMMUNALE
Octroi du subside prévu au service extraordinaire du budget communal 2012.
Décision

- 7 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE
- A Modifications relatives aux voiries régionales
- a) Abrogation de l'interdiction de stationner le long de la R.N. 533 face au centre de l'inspection automobile (Avenue du Marouset).
 - b) Abrogation d'un Arrêté Ministériel du 17 mai 1973 relatif à la limitation de vitesse le long de la R.N. 533 à Ronquières
 - c) réservation de deux emplacements pour personnes handicapées
 - sur la R.N. 6 (rue de Bruxelles) du côté impair le long de l'immeuble n° 101.
 - Sur la R.N. 532 (rue d'Ecaussinnes), en face de l'immeuble n° 145
- B Modifications relatives aux voiries communales
- a) interdiction du stationnement dans la rue de la Briqueterie du côté impair (côté appartements)
 - b) délimitation au sol du stationnement dans la rue Hector Denis
 - du côté pair, entre l'immeuble 18 et la Place Branquart
 - du côté impair, entre l'immeuble 41 et la Place Branquart
 - c) dans l'avenue de la Houssière, afin de faciliter les manœuvres des bus de l'école, le stationnement est interdit du côté impair, sur une distance de 13 mètres le long de l'immeuble n°149 ;
 - d) dans la rue Samson le sens interdit actuel est prolongé.
La circulation sera ainsi interdite à tous conducteurs - sauf les cyclistes depuis la rue Edouard Etienne vers la rue du Père Damien.
 - e) dans la rue Jules Dekeyn, le stationnement est organisé perpendiculairement à l'axe de la chaussée, le long du bâtiment de l'ancienne gare.
Dans le parking ainsi réalisé, un emplacement de stationnement est réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'accès principal du bâtiment.
 - f) dans l'avenue de la Houssière, création d'un emplacement de stationnement réservé aux handicapés, du côté impair, le long de l'immeuble n° 65.

8 URBANISME

A Permis de lotir des ABT - Reconversion d'un ancien site industriel
Construction d'immeubles à appartements (au total 445 logements) - rue des
Frères Dulait.

Aménagement des voiries et des abords

Le conseil communal reçoit alors Monsieur l'architecte Bauwens, représentant le
promoteur qui présente dans le détail le projet.

Monsieur le bourgmestre évoque ensuite le problème du parking à l'endroit, du
futur parking pour les navetteurs et de la liaison possible entre les deux zones de
la gare via une passerelle.

Monsieur le conseiller Lechêne : quelle sera la durée probable des travaux ?

Monsieur le président : un planning de 10 ans est prévu.

Après la dépollution (dont le permis vient d'être déposé) commencera une
« verdurisation du site ».

Monsieur le conseiller Lechêne : sur le plan architectural est-ce fixé
définitivement ?

Monsieur le président : non, à chaque étape, il y aura un permis d'urbanisme qui
sera déposé et examiné par la ville et l'administration de l'urbanisme.

Madame la conseillère David : comment se financeront ces travaux ?

Monsieur le conseiller Brancart : pour 2 € investis par le privé, la région wallonne
donnera 1 € avec un plafond de 1.250.000 € de subvention.

Madame la conseillère David : je suppose que la création de la passerelle est
totalement indépendante du tunnel sous voies qui était en projet.

Monsieur le président : oui, même si notre objectif est, au final, d'avoir les deux.

Madame la conseillère Roobaert : comment se répartiront les places de parking à
l'endroit ?

Monsieur le président : 445 places de parking en souterrain + 400 places en
surface.

Madame la conseillère David : il serait souhaitable que ces places ne soient pas
accessibles aux navetteurs.

On procède alors au vote et le dossier est approuvé à l'unanimité.

- B Permis d'urbanisation du terrain sis entre le Square de la Liberté, l'Avenue du Marouset et l'Avenue de la Houssière. Requête Immogerim S.A.
Création de 40 lots destinés à la construction d'habitations unifamiliales et d'un lot destiné à la construction de deux immeubles à appartements.
Aménagement des voiries et des abords - Décision

Madame la conseillère Roobaert : tous ces logements qui vont pousser à Braine-le-Comte cela va faire beaucoup !.

C'est pourquoi nous nous abstenons sur ce projet.

I.C. Le dossier est alors approuvé par 18 voix pour et 2 abstentions des conseillères

- C Rue du Haut Bosquet - Permis d'urbanisme pour la construction d'une maison (requête Lefebvre - Derycke)
Enquête publique - Aménagement de la voirie
Décision
- 9 REGLEMENT GENERAL DE POLICE COORDONNE PAR LES 4 COMMUNES FORMANT LA ZONE DE POLICE DE LA HAUTE SENNE
Modification
Création d'un article 205 bis réglementant la natation en plein air.
- 10 ACQUISITIONS
- A Acquisition de matériel informatique pour les services administratifs
Décision de principe - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché
- B Achat d'une fontaine biologique pour le nettoyage des pièces mécaniques du service des Travaux.
Décision de principe, choix du mode de passation et fixation des conditions du marché.
- C Acquisition de matériel divers pour le service des Travaux. Année 2012.
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- D Acquisition d'un nouveau tracteur- tondeuse pour le service des Espaces Verts de la Ville de Braine-le-Comte. Année 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- E Acquisition d'un plateau élévateur d'occasion pour le service Travaux
Année 2012 - Article 421/74304-98
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché
- F Acquisition de racks de rangement pour le service Travaux
Année 2012 - Article 421/74404-51

Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché

11 INVESTISSEMENTS

- A Appel à projets. Mise en conformité et embellissement des cimetières wallons. Création d'une parcelle des étoiles dans le cimetière de Braine-le-Comte. Année 2012 -
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- B Travaux d'entretien divers trottoirs de la Ville de Braine-le-Comte
Exercice 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché
- C Travaux d'entretien de voiries de la Ville de Braine-le-Comte - Exercice 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché
- D Travaux de réfection du pertuis de la Braïnnette (2^{ème} phase) de la Ville de Braine-le-Comte - Exercice 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- E Travaux d'entretien de divers cours d'eau à Braine-le-Comte - Exercice 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché
- F Remplacement de l'éclairage et des faux-plafonds de la Bibliothèque Communale de Braine-le-Comte. Phases 2 et 3 - Année 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- G Aménagement du 1^{er} étage du Centre 9 de Petit-Roeulx-lez-Braine
Année 2012 - Honoraires
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché
- H Désignation Coordinateur / Sécurité pour divers bâtiments communaux de l'entité (Maison Horlait, école de Ronquières et jardin de lecture de la Bibliothèque)
Année 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- I Travaux d'extension de l'école d'Hennuyères - Année 2012.
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché
- J Rénovation de la toiture de l'école d'Henripont - Année 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- K Travaux d'aménagement d'un éclairage de sécurité du passage pour piétons à la rue de Ronquières à Braine-le-Comte - Année 2012
Approbation du montant des travaux (suivant le devis ORES).
- L Travaux d'entretien extra aux voiries avoisinantes au chantier Planois - Ronchy à Hennuyères - Année 2012
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.

- M Acquisition de matériel divers destiné à l'Ecole Industrielle et Commerciale.
 Décision de principe. Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
- 12 PATRIMOINE COMMUNAL
 Acquisition d'une parcelle de terrain de 30 a 62 ca sise à Steenkerque, rue Beaussart pour la création d'un parking pour l'école de Steenkerque.
 Décision
- 13 STATUT ADMINISTRATIF
 Modification des règles de recrutement pour les ouvriers D4 et D1 en ce qui concerne l'exigence du permis de conduire C.
- 14 STATUT PECUNIAIRE
 A Création d'une allocation de fonction aux Conseillers en Prévention
 B Modification des règles d'évolution de carrière de l'échelle A1 SP vers l'échelle A2 sp
 Décisions
- 15 PROGRAMMATION SOCIALE - OCTROI D'UNE ALLOCATION DE FIN D'ANNEE AUX MEMBRES DU PERSONNEL ET AUX MANDATAIRES
 Décision
- 16 INTERCOMMUNALE DE GAZ DU HAINAUT - IGH
 Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2012
 Ordre du jour - Approbation - Vote.
 C'est à l'unanimité que les membres du conseil marquent leur accord pour délibérer sur les 5 objets suivants :
- 16 bis IGRETEC
 Assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2012
 Ordre du jour - Approbation - Vote
- 16 ter I.P.F.H
 Assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2012
 Ordre du jour - Approbation - Vote
- 16 quater ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES SEDILEC-SEDIFIN
 Assemblées générales statutaires du 23 novembre 2012
 Ordre du jour - Approbation - Vote
- 16quinties ASSOCIATION INTERCOMMUNALE I.D.E.A
 Assemblée générale du 28 novembre 2012
 Ordre du jour - Approbation - Vote

- 16 sexies I .B.W
Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 30 novembre 2012
Ordre du jour - Approbation - Vote
- 17 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.
Cours philosophiques.
Fixation du nombre de périodes pour l'année scolaire 2012-2013.
- 17 bis COOPERATION INTERNATIONALE
Convention de partenariat avec Ougadougou arrondissement de Sig Nogin
Prolongation d'un an
- 18 SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2012
Procès-verbal - Approbation.
Le procès-verbal précité est adopté, sans remarque.
- 19 REMERCIEMENTS AUX CONSEILLERS COMMUNAUX SORTANTS
Monsieur le bourgmestre remercie personnellement tous les conseillers communaux sortants.
Il rappelle que monsieur l'échevin Renard a été une figure pour le groupe P.S.
Il fut échevin de la culture mais surtout échevin de l'enseignement : nous lui devons un enseignement communal de super-qualité.
Tout le monde se souviendra de son sens de l'humour.

Monsieur le conseiller Brancart rend également un hommage à monsieur l'échevin Renard mais aussi à tous ceux qui ont siégé dans un esprit constructif et ont œuvré pour le bien être de tous les citoyens de Braine-le-Comte.

A la demande de monsieur le bourgmestre, madame la conseillère Roobaert signale qu'elle démissionnera de ses fonctions de conseillère communale.
Monsieur le président signale qu'il regrettera son absence mais qu'il accepte qu'elle se consacre entièrement à sa famille.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points du jour :

HUIS CLOS

- 20 CORPS DES SAPEURS-POMPIERS - PERSONNEL
Démission de deux sapeurs-pompiers volontaires
- 21 REPRESENTATION DU PARTI ECOLO AU SEIN DE DIVERSES COMMISSIONS ET ORGANISMES
Retrait de la désignation d'une personne exclue
- 22 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL. PERSONNEL.

- A Ecole de Steenkerque.
Nomination à titre définitif au poste de directeur
au 1er septembre 2012. Décision.
- B Ecole d'Hennuyères.
Mise en disponibilité totale par défaut d'emploi
d'une institutrice maternelle. Décision.
- C Ecole de Ronquières.
Mise en disponibilité totale par défaut d'emploi d'une
maîtresse spéciale de religion protestante. Décision.
- D Ecole de Ronquières.
Mise en disponibilité totale par défaut d'emploi d'une
maîtresse spéciale de religion catholique. Décision.
- E Désignation au 1^{er} octobre 2012 du personnel enseignant à titre
temporaire dans le cadre de l'utilisation du capital-périodes pour
l'année scolaire 2012-2013. Décision.
- F Congé pour prestations réduites en cas de maladie d'une
institutrice primaire. Décision.
- G Implantation de Steenkerque.
Notification d'un congé de maternité d'une institutrice primaire.
Désignation à titre intérimaire d'un remplaçant. Décision.
- H Implantation de Ronquières.
Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire. Décision.
- I Implantation de Steenkerque.
Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire.
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision.
- J Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision.
- K Implantation d'Hennuyères.
Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle. Décision.
- L Ecole de Steenkerque.
Notification d'une absence pour formation d'une institutrice maternelle.
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision.
- 23 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. PERSONNEL
A Octroi d'un congé pour prestations réduites pour convenance personnelle à
un professeur d'espagnol. Décision.

- B Détachement de fonctions. Requête d'une chargée de cours de néerlandais.
- C Démission d'un chargé de cours de néerlandais. Désignation à titre temporaire d'une remplaçante. Décision.
- D Détachement de fonctions d'une chargée de cours de néerlandais. Désignation à titre temporaire d'un professeur de néerlandais. Décision.
- E Notification d'un congé pour convenance personnelle d'un professeur d'espagnol. Désignation à titre intérimaire d'un remplaçant. Décision.
- F Notification d'un congé de maternité d'une chargée de cours dans le module « Auxiliaire de l'enfance ». Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision.
- G Nomination définitive d'un chargé de cours. Décision.
- 24 ACADEMIE DE MUSIQUE. PERSONNEL.
- A Nomination à titre définitif de professeurs. Décision.
- B Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de formation musicale. Décision.
- C Fin de la mise en disponibilité par défaut d'emploi d'un professeur de diction et de déclamation. Décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 H 15

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal,
(s) Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Le Président,
(s) Jean-Jacques FLAHAUX

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX